

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stéphanie Girard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/22965700b285d69a08abd580>

Date d'obtention : 2021-11-24 17:11:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode permet de recueillir auprès des jeunes impliqués les informations nécessaires à l'intervention, dans le respect de mon rôle et de mon mandat. La méthode favorise aussi le respect de l'intégrité des jeunes impliqués en minimisant le plus possible la propagation du contenu à caractère sexuel et en favorisant des interventions alternatives à la judiciarisation dans des délais beaucoup plus courts que ce qui était possible auparavant.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai plus à l'aise dans mes interventions auprès de l'instigateurs, car la ligne de conduite sera claire. Je serai aussi plus à l'aise d'intervenir en sachant qu'aucun adulte ne cherchera à consulter le contenu du sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai particulièrement attention à ne pas proposer de réponses à l'élève interrogé pour éviter de l'influencer dans son témoignage.